

Conditions générales

1 - Caution

Lors de la prise de possession du camping car, le locataire sera tenu de verser une caution de 2000€

2 - Obligation du locataire

- 2-1 - Préalablement à la prise de possession du camping car le locataire doit :
 - S'assurer que son véhicule est conforme aux dispositions du code de la route
 - Présenter au propriétaire son permis de conduire, une pièce d'identité et une facture d'habitation.
 - Etre âgé au minimum de 23 ans.
 - Détenir son permis de conduire depuis au moins deux ans.
 - Respecter le nombre de passagers inscrits sur la carte grise ainsi que le poids total autorisé en charge.

Le non-respect d'une de ces obligations peut entraîner sur l'initiative du propriétaire, résiliation du contrat et paiement de toutes sommes dues par le locataire.

- 2-2 - Pendant la location, le locataire ne doit pas :

- Confier la conduite de son véhicule à un tiers non prévu au contrat.
- Prêter ou sous-louer le camping-car.
- Sortir du pays où il a été loué, sauf si cette possibilité a été expressément prévue au contrat.

- 2-3 - Pendant la location, le locataire doit :

- S'engager à ne pas rouler en dépit du code de la route.
- S'engager à vérifier régulièrement les niveaux d'huile et d'eau du moteur, une pochette technique est à votre disposition dans le véhicule.

- 2-4 - En fin de période de location, le locataire devra :

- Restituer le camping car au propriétaire dans les délais prévus au contrat, afin de ne pas pénaliser le locataire suivant, tout retard par rapport aux heures prévues sur le contrat sera facturé 30€ par heure entamée.
- En cas de retard, acquitter une indemnité journalière de 150€, quelle qu'en soit la cause.
- Signaler son retour au propriétaire.

3 - Inventaire

- 3-1 - Le locataire disposera de la libre disposition du camping car quand il aura reconnu par écrit que le véhicule est en bon état de fonctionnement, qu'il aura signé l'inventaire présenté par le propriétaire. Lors du retour, le locataire doit rendre le camping car dans un état parfait d'ordre et de propreté. Dans le cas contraire, un forfait de nettoyage de 150€ serait dû par le locataire.

- 3-2 - Si l'état du véhicule n'est pas conforme à celui du départ, les frais de remise en état seront pris en charge par le locataire.

- 3-3 - Toute détérioration irréversible et non estimée dans l'inventaire sur la carrosserie, le mobilier, couchage, appareils ménagers ou accessoires sera facturée selon un devis de réparation.

4 - Objet de la location

Si, pour un empêchement majeur et indépendant de sa volonté, le propriétaire ne pouvait donner au locataire la jouissance du type de camping car convenu, à la date prévue, le propriétaire aura la pleine faculté, soit de proposer un camping car de remplacement, soit de restituer les sommes déjà perçues sans que le locataire puisse prétendre à des dommages et intérêts.

Le locataire déclare avoir pris connaissance de cette clause lors de la réservation.

5 - Avaries

- 5-1 - En cas de crevaison ou autre incident nécessitant la réparation du pneu, les frais encourus sont à la charge du locataire.

- 5-2 - En cas d'avarie résultant d'usure normale du latériel, le locataire est autorisé à prendre sous sa responsabilité l'initiative de la réparation à condition que celle-ci n'excède pas 76€. Cette somme sera remboursée à son retour sur présentation d'une facture. Pour toute réparation supérieure à 76€ le locataire doit obligatoirement consulter le propriétaire.

- 5-3 - En cas d'accident, dépôt de garantie sera conservé jusqu'à réception du courrier de l'assurance précisant la responsabilité du conducteur.

- 5-4 - En cas d'avarie grave, le locataire est tenu de prévenir d'urgence le propriétaire en demandant des instructions.

Au cas où le locataire n'aviserait pas le propriétaire, sa responsabilité serait engagée.

- 5-5 - La privation de la jouissance consécutive aux avaries survenues durant la présente location ne fera en aucun cas l'objet de remboursement, même partiel, de la dite location.

- 5-6 - En cas d'abandon du véhicule, dans un autre lieu que celui fixé dans les conditions générales de location, les frais de retour seront à la charge du locataire.

6 - Assurances

Assurance tous risques avec franchise de 2000€.

Cette garantie s'exerce exclusivement en France et dans les pays suivants :

Autriche, Belgique, Allemagne, Danemark, Espagne, Finlande, Royaume Uni, Grèce, Italie, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays Bas, Portugal, Suède, Andorre, Bulgarie, République Tchèque, Estonie, Hongrie, Suisse, Pologne, Slovaquie, Croatie, Monaco. Toute utilisation du camping car en dehors de ces limites géographiques constitue un détournement du camping car et expose le locataire à des poursuites.

L'assurance ne pourra être mise en œuvre en cas de ivresse, de consommation de stupéfiant ou de drogue, et si de fausses déclarations ont été faites par le locataire.

- 6-1 - L'assurance du camping car comprend la responsabilité civile.

Le recours à concurrence des frais réels.

L'assistance FIAT : en cas de panne immobilisant le véhicule.

Téléphoner au 19*49 89 76 76 40 70

ou en RFA 0800-130 40 70 ou 089/76 76 40 70

L'assistance GROUPAMA : en cas d'accident immobilisant le véhicule. Téléphoner au 0801 63 09 09 en France

ou au 331 45 16 66 66 à l'étranger.

- 6-2 - Les effets ou objets personnels du locataire, ainsi que l'équipement standard ou optionnel sont exclus de la présente garantie.

7 - Divers

- 7-1 - Le locataire est seul responsable de ses infractions au code de la route et au code civil et également de toutes poursuites douanières légalement à sa charge.

- 7-2 - Le camping car est livré avec le plein de gasoil et deux bouteilles de gaz (dont une pleine).

- 7-3 - Le véhicule doit être restitué avec le plein de carburant.



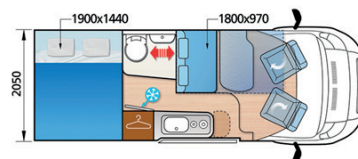
CARAVANING 46

LOCATION 2018



769 Chemin de Belle Croix
46000 CAHORS
05 65 21 49 22

Van - 2 - 3 personnes



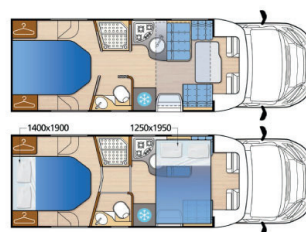
LOCATION

TARIFS LOCATION 2018

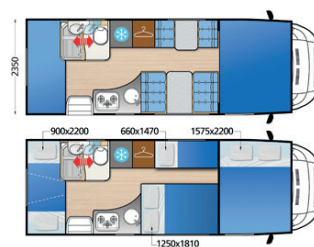
		Van 2 - 3 places	Profilé 4 - 5 places	Capucine 6 - 7 places
Juillet Août Vacances scolaires	Semaine 1500 km	890 €	950 €	990 €
	Week-end 600 Km	450 €	470 €	495 €
	15 jours	-5%	-5%	-5%
		0,50 €/km	0,50 €/km	0,50 €/km
Avril Mai Juin Septembre Octobre	Semaine 1500 km	690 €	730 €	770 €
	Week-end 600 km	350 €	370 €	395 €
	15 jours	- 10%	- 10%	- 10%
		0,45 €/km	0,45 €/km	0,45 €/km
Janvier Février Mars Novembre Décembre	Semaine 1500 km	590 €	625 €	660 €
	Week-end 600 Km	300 €	325 €	359 €
	15 jours	-15 %	-15 %	-15 %
		0,40 €/km	0,40 €/km	0,40 €/km

Caution 2000€

Profilé - 4 - 5 personnes



Capucine 6 - 7 personnes



Devis à la demande - Formule sur mesure

Nous nous réservons le droit de modifier les tarifs

50% à la réservation et le complément 30 jours avant la mise à disposition du camping car sous peine d'annulation.

Location semaine du samedi 10h au vendredi 17h

Location week-end du vendredi 18 h au lundi 17 h, ou autres suivant demandes.

Tarif journées supplémentaires : 100€ avec un forfait kilométrique de 200 Km

Destination sur pays non limitrophes à la France : supplément / semaine (sauf Portugal et Pays - Bas) Nous consulter.

Le camping car doit être rendu nettoyé intérieurement et extérieurement. Un forfait de 150€ sera déduit de la caution si celui-ci n'est pas rendu propre (cassette, WC, frigo, évier, douche, feux - gaz etc...)

Paiement par carte bleue, chèques, chèques vacances ANCV.